



Convention des espèces migratrices

CMS Bulletin

12-2013
2 - 2014

Editorial

Journée mondiale des espèces sauvages – Une coalition puissante en faveur de la conservation



**WORLD
WILDLIFE DAY
3 MARCH**

Nous sommes aujourd'hui le trois mars, jour choisi l'année dernière par les Nations Unies comme Journée mondiale des espèces sauvages, dans le but de célébrer les diverses et magnifiques espèces de la faune et de la flore et de sensibiliser le public aux multiples bénéfices découlant des espèces sauvages.

La CMS, tout comme la CITES, se place au premier rang des efforts internationaux visant à conserver les espèces en danger d'extinction et les menaces auxquelles nous devons faire face sont presque aussi variées que les animaux eux-mêmes. Du traitement des niveaux insoutenables de captures d'oiseaux en Afrique du Nord au maintien des derniers addax et gazelles Dama dans le Sahara; de l'engagement dans la lutte contre le braconnage et le commerce illégal de l'ivoire qui entraînent les éléphants d'Afrique au bord de l'extinction à la prohibition de la surexploitation des requins qui, en tant que superprédateurs, jouent un rôle crucial dans l'environne-

» p. 2

Contenu

■ Editorial	1
■ Article invité	3
• Les bagues attachées aux râles des genêts nous dévoilent leur migration entre l'Écosse et le Congo.....	3
■ Informations sur les activités de conservation	6
• La conservation des requins sous les projecteurs: neuf pays signent le MdE Requins de la CMS à Dubaï.....	6
• Le nombre de chauves-souris européennes grimpe en flèche.....	8
• AEWa initie une action visant à traiter la capture illégale d'oiseaux migrateurs protégés en Égypte et en Lybie.....	9
• Projet du mois de février: système de marquage et de suivi des esturgeons du Danube.....	10
• Projet du mois de décembre: mettre en relation les défenseurs du faucon concolore.....	12
■ Politique de conservation	14
• La famille de la CMS, BirdLife International et l'Irena unissent leurs forces afin de promouvoir des énergies renouvelables respectueuses des espèces migratrices de la faune sauvage.....	14
• La CMS participe au Sommet de l'éléphant d'Afrique: des actions urgentes sont adoptées.....	16
• Le Comité permanent de la CMS cible la structure future, les synergies et la mise en œuvre.....	17
■ Campagnes pour la protection des espèces	18
• Participez à la Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2014 – Destination les voies de migration: les oiseaux migrateurs et le tourisme.....	18
■ Renforcement des capacités	20
• La CMS et AEWa lancent le Manuel en ligne destiné aux Points focaux nationaux.....	20
■ Nouvelles du Secrétariat	21
• Réunions de la famille de la CMS.....	21

Abonnez-vous au Bulletin



Editorial

ment marin; les défis que nous devons affronter sont difficiles, mais nous sommes courageux, déterminés à transformer l'expression d'une volonté politique en action effective sur le terrain.

Ainsi, nous nous réjouissons des opportunités futures de collaboration avec la CITES, ainsi qu'avec d'autres conventions liées à la biodiversité et autres partenaires afin de défendre cette cause commune qui est de conserver les espèces sauvages menacées d'extinction, ce qui constitue l'objet de cet événement. Et quelle heureuse coïncidence que la date choisie pour la Journée mondiale des espèces sauvages corresponde à l'anniversaire de la signature de la CITES !

La Conférence de Rio + 20 a reconnu que les espèces sauvages ont des valeurs intrinsèques qui contribuent au développement durable et au bien-être humain grâce à leurs qualités écologiques, génétiques, sociales, économiques, scientifiques, éducatives, culturelles, récréatives et esthétiques. La Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, adoptée en décembre dernier et désignant le trois mars Journée mondiale des espèces sauvages a réaffirmé cette reconnaissance. C'est une journée au cours de laquelle le monde peut se concentrer sur son patrimoine naturel commun.

Cette année, nous célébrerons également les 10 et 11 mai la Journée mondiale des oiseaux migrateurs pour la neuvième fois avec comme thème « Destination les voies de migration: les oiseaux migrateurs et le

tourisme » et nous espérons battre le record de l'année dernière de plus de 350 événements organisés dans 88 pays et territoires dans le monde entier. Au fil des ans, nous avons fait de cette journée une campagne véritablement mondiale et extrêmement diversifiée.

La CMS est évidemment prête à rejoindre la coalition que la CITES met en place pour la Journée mondiale des espèces sauvages et apportera tout son soutien pour s'assurer que cette journée se fixe dans le calendrier de la conservation internationale aussi rapidement que la Journée mondiale des oiseaux migrateurs. Je pense que nous avons toutes les chances d'y parvenir. ■



Dr. Bradnee Chambers



Article invité

■ Les bagues attachées aux râles des genêts nous dévoilent leur migration entre l'Écosse et le Congo

De Rhys Green, professeur en science de la conservation au département de zoologie, Université de Cambridge et principal biologiste chargé des recherches à la RSPB (ndt : Société royale pour la protection des oiseaux)

En 2012, de nouvelles données issues de dispositifs de repérage ont fourni des preuves surprenantes de la présence de râles des genêts au Congo. Le râle des genêts est inscrit à l'Annexe II de la CMS; un Plan d'action international par espèce conjoint entre la CMS et AEWA existe depuis 2006.

Les râles des genêts sont des oiseaux migrateurs qui se reproduisent en Eurasie et hivernent en Afrique subsaharienne. Le chant grinçant et fort que les mâles émettent sans discontinu la nuit de mai à juillet les rend reconnaissables à l'oreille, mais ils restent silencieux et cachés dans les herbes hautes le reste de l'année.

Les cartes illustrant la répartition des râles des genêts hors de leurs terres de reproduction sont basées sur quelques témoignages visuels et sur les localités où des spécimens à destination des musées ont été collectés. Les scientifiques supposaient que la population reproductrice mondiale, de l'Irlande à l'ouest à la Sibérie à l'est, hivernaient dans les prairies et les savanes du quart sud-est de l'Afrique. Toutefois, le seul râle des genêts bagué en Grande-Bretagne et retrouvé en Afrique en a laissé plus d'un perplexe. Cet oiseau, bagué en Écosse, a été retrouvé mort en janvier 1978 bien en-dehors de la zone d'hivernage présumée, en République du Congo, une zone plus connue pour ses forêts tropicales, ses éléphants des forêts et ses gorilles que pour des espèces associées aux prairies.

Afin d'en savoir plus sur leurs schémas de migration, cinquante râles des genêts, adultes et mâles, ont été capturés en juin 2011 sur l'île de Coll, au sud-ouest de l'Écosse, et munis d'enregistreurs d'intensité lumineuse



Râle des genets muni d'un géolocalisateur
© Ben Phalan

(géolocalisateurs) montés sur des bagues de patte. Les géolocalisateurs mesurent et enregistrent l'intensité lumineuse toutes les quelques minutes. Les dispositifs utilisés sur les râles des genêts pèsent environ un gramme, ce qui les rend faciles à tolérer pour ces oiseaux de 170 grammes. Les données sont récupérées lorsqu'un oiseau est de nouveau capturé, en branchant



Gorille des plaines de l'ouest, Balema, en train de manger des fruits, Mondika, éléphant des forêts du Congo, Parc national de Nouabale-Ndoki, Congo
© Ian Redmond



Article invité

le dispositif à un ordinateur portable. Les résultats montrent l'heure du lever et du coucher du soleil dans tous les endroits où l'oiseau s'est rendu depuis qu'il a été relâché. Cela permet de calculer la latitude et la longitude des oiseaux.

Une fois les messages des géolocalisateurs décodés, ces derniers ont raconté une histoire incroyable sur les déplacements des cinq oiseaux dont les dispositifs ont été récupérés. Les oiseaux se sont rendus rapidement vers le sud en passant par la Grande Bretagne et la France, puis à travers le désert du Sahara, et sont arrivés en Afrique de l'Ouest une fois la saison humide terminée en octobre. Ils se sont ensuite dispersés dans une vaste zone allant du Ghana au Nigéria, mais chacun d'entre eux est resté dans une aire de répartition plutôt restreinte. La région possède une diversité de savanes et, au sud, des forêts convertis en terrains pour le pastoralisme et l'agriculture. Les râles des genêts ont poursuivi leur route, volant sur encore 200 km en quelques jours jusqu'à la partie ouest du bassin du Congo, où ils

sont arrivés fin novembre. En mars, ils ont entamé leur voyage de retour, probablement avec de brèves escales en Afrique de l'Ouest, avant de partir vers le nord à travers le Sahara. Après une escale pour se ravitailler en Afrique du Nord ou en Espagne, les oiseaux sont arrivés à Coll fin avril ou début mai.

Il s'est avéré qu'en fait, la première bague qui avait suscité des interrogations, retrouvée sur un râle des genêts écossais au Congo, était située juste au centre des zones d'hivernage des cinq râles des genêts de Coll. Bien qu'une grande partie de cette zone soit recouverte de forêts tropicales, on y trouve également des habitats sans arbres qui conviendraient au râle des genêts, comme les « bais », ces ouvertures dans la forêt entretenues par le pâturage et le broûtage des éléphants des forêts, des buffles et des antilopes bongo et composées de zones de prairies des savanes parsemées de forêts fluviales, de terres agricoles et de pâturages. Ces informations récoltées grâce aux râles des genêts seront utiles pour leur conservation. Le phénomène de ces

petits oiseaux d'Écosse partageant leurs habitats d'hivernage avec des éléphants des forêts et des gorilles constitue une possibilité intrigante, qui sera peut-être, avec un peu d'espoir, éclaircie grâce à d'autres études.

Les gorilles et les éléphants sont inscrits dans les Annexes de la CMS car ils migrent entre pays africains voisins. Pendant leur migration, ils transportent des graines d'arbres fruitiers dans leur intestin, qui seront ensuite déposées en une pile de fumier riche, à des kilomètres de la plante originelle, dans un autre pays. Leur rôle écologique en tant qu'agent de dispersion des graines constitue l'une des raisons pour lesquelles ils sont considérés comme des espèces fondamentales desquelles l'équilibre des forêts d'Afrique dépend.



Eléphant du bosquet du Congo, Parc National de Nouabale -Ndoki (Congo) © Ian Redmond



Article invité

L'évapotranspiration de ces forêts génère des systèmes météorologiques qui voyagent à travers la Terre, arrosant les cultures de Grande-Bretagne et d'Europe; ainsi, l'agriculture de l'hémisphère nord dépend de l'équilibre des écosystèmes de forêts tropicales. Les oiseaux migrateurs, tels que les râles des genêts, jouent un rôle dans les écosystèmes le long de leur voie de migration et sont la preuve que les tropiques et les zones tempérées ne sont pas liés sur le plan écologique uniquement grâce au mouvement de la vapeur d'eau dans la stratosphère.

Après avoir entendu parler de cette étude, le Dr Jane Goodall, lors de la Conférence de Londres sur le Commerce illégal des espèces sauvages, a commenté : « Ceci est un exemple parfait de l'interconnexion de la nature, et ainsi de la nécessité d'une conservation interconnectée. Si l'on veut augmenter le nombre de râles des genêts britanniques, cela ne suffit pas d'améliorer leur habitat en Grande-Bretagne. Nous devons garantir des écosystèmes équilibrés à chaque extrême de leur migration. Ainsi, protéger ces oiseaux magnifiques signifie également protéger les chimpanzés, les gorilles et les éléphants du bassin du Congo. » ■



Informations sur les activités de conservation

■ La conservation des requins sous les projecteurs : neuf pays signent le MdE Requins de la CMS à Dubaï



Le délégué syrien Belal Alhayek, directeur en charge de la biodiversité, des réserves territoriales et naturelles, en train de signer le MdE Requins (Photo: IFAW)

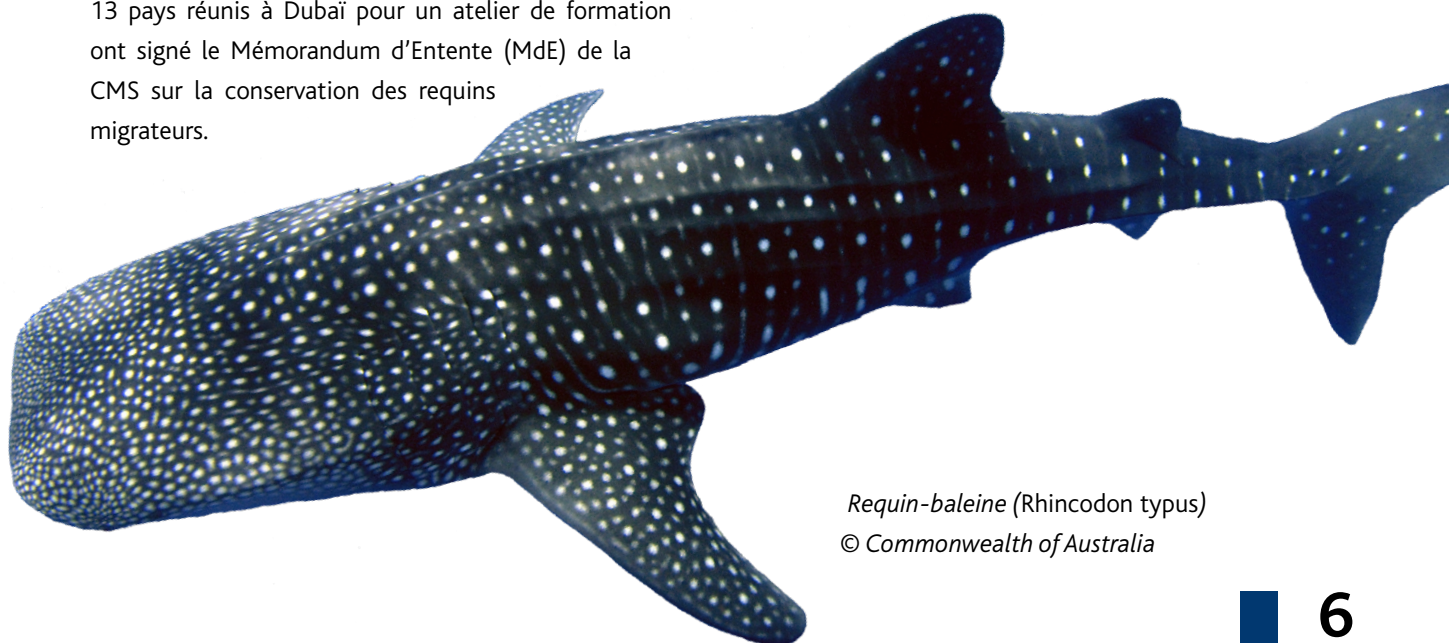
La conservation internationale des requins a reçu un coup de fouet considérable ce mois-ci, puisque 9 des 13 pays réunis à Dubaï pour un atelier de formation ont signé le Mémorandum d'Entente (MdE) de la CMS sur la conservation des requins migrateurs.

L'atelier de formation était organisé par le Fonds international pour la défense des animaux (IFAW) du Moyen-Orient du 17 au 20 février 2014 et se tenait aux Émirats Arabes Unis, à Dubaï, grâce notamment au financement des contributions de la Commission européenne à la CMS.

« La signature du MdE Requins de la CMS par neuf pays arabes, à Dubaï, constitue un signal fort et montre l'engagement et la confiance dans la coopération internationale visant à conserver les requins migrateurs. Nous espérons que cela serve d'exemple afin que d'autres pays fassent de même, » a déclaré Bradnee Chambers, Secrétaire exécutif de la CMS.

Il faut de toute urgence mettre en place des actions afin de conserver les requins. Selon une étude récente de l'UICN, un quart des 1041 espèces de requins, de raies et de chimères sont menacées.

Des représentants de 13 pays arabophones, de la Mauritanie aux Comores, en passant par la République arabe syrienne, ont participé à cet atelier et neuf d'entre eux, à savoir les Comores, l'Égypte, la Jordanie, la Libye, la Mauritanie, le Soudan, la République arabe syrienne, les Émirats Arabes Unis et le Yémen ont signé le MdE. Cela porte à 36 le nombre de signataires (35 pays et l'Union européenne). La liste complète des signataires est disponible ici : <http://sharksmou.org/list-of-signatories>.



*Requin-baleine (Rhincodon typus)
© Commonwealth of Australia*



Informations sur les activités de conservation

Faisant suite à la croissance extraordinaire de 33 pour cent des membres du MdE, Melanie Virtue, Responsable de l'équipe des espèces aquatiques au Secrétariat de la CMS, a déclaré : « Pour de nombreuses espèces de requins, le temps est compté et nous devons agir avant que leurs populations subissent un déclin encore plus marqué. Le message clair envoyé depuis l'atelier de l'IFAW à Dubaï est que les pays arabes s'unissent pour combattre le commerce international illégal des requins menacés d'extinction et veulent travailler ensemble sous l'égide du MdE Requins de la CMS afin de protéger ces espèces qui sont si cruciales pour les écosystèmes marins et les économies locales. »

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, on estime que 0,6 millions de tonnes métriques de requins ont été capturées chaque année au cours des vingt dernières années et 26 à 73 millions de requins sont tués chaque année pour alimenter le marché mondial des ailerons de requin (selon une étude menée par Shelley C. Clarke et publiée en 2006 : « Esti-

mations internationales des captures de requins grâce aux registres commerciaux des marchés » (« Global estimates of shark catches using trade records from commercial markets »). Toutefois, ces chiffres ne prennent pas en compte les captures illégales, non déclarées et non réglementées de requins, très répandues.

La plupart des requins sont des espèces qui grandissent lentement, arrivent tard à maturation et donnent naissance à peu de bébés. Ces facteurs biologiques rendent les requins particulièrement vulnérables à la surpêche et signifient que les populations mettront du temps à se restaurer si elles perdent trop d'animaux.

L'Égypte et le Soudan ont également saisi l'occasion de l'atelier à Dubaï pour signer le Mémorandum d'accord sur la conservation et

la gestion des tortues marines et de leur habitat de l'Océan Indien et de l'Asie du Sud-Est (IOSEA), portant à 35 le nombre de signataires de cet instrument de la CMS. Pour les dernières nouvelles relatives à l'IOSEA, veuillez consulter le site web de l'IOSEA. ■



Grand requin blanc (Carcharodon carcharias) © Terry Goss



Informations sur les activités de conservation

■ Le nombre de chauves-souris européennes grimpe en flèche

L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) a publié une nouvelle étude qui montre que les chauves-souris européennes ont vu leurs populations croître fortement au cours des vingt dernières années. Après un déclin spectaculaire, le nombre de chauves-souris a augmenté de 43 pour cent entre 1993 et 2011 sur les sites d'hibernation.

L'Accord relatif à la Conservation des Populations de Chauves-souris d'Europe (EUROBATS) a permis de renforcer cette tendance positive, ainsi que d'autres traités internationaux promouvant des mesures de conservation ciblées, telles que la Convention de Berne relative

« Mais il reste encore beaucoup à faire, en particulier dans le reste du monde. Les tendances démographiques ailleurs sont particulièrement alarmantes, surtout dans les régions où les chauves-souris sont chassées en trop grandes quantités pour leur viande ou délibérément tuées à cause de préjugés. La perte des habitats, comme la déforestation, constitue une autre menace. »

Au cours de l'étude, 16 des 45 espèces européennes de chauves-souris ont été suivies en Lettonie, en Hongrie, aux Pays-Bas, en Autriche, au Portugal, en Slovénie, en Slovaquie, au Royaume-Uni et en Allemagne. Ces neuf pays sont tous des Parties d'EUROBATS.

D'après l'étude, le statut de conservation de la plupart des espèces est resté stable; toutefois, le vesper-tilion à moustaches (*Myotis mystacinus*) et le murin



Plecotus austriacus © Jaska Dekker / Flickr



Myotis mystacinus © en.wikipedia / Mnofl



Myotis brandti © en.Wikipedia / A.V. Borissenko

à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Conseil de l'Europe) et la Directive Faune-Flore-Habitats de l'Union européenne.

Andreas Streit, Secrétaire exécutif d'EUROBATS, a accueilli avec enthousiasme les conclusions prometteuses de l'étude et a souligné que le fort engagement des Parties de l'Accord portait ses fruits.

« Il est gratifiant de constater que nos actions internationales concertées sur la conservation des espèces produisent clairement des résultats », a-t-il déclaré.

de Brandt (*Myotis brandtii*) ont subi une tendance très positive. Seul l'oreillard gris (*Plecotus austriacus*) a connu un déclin. Toutes ces espèces sont couvertes par EUROBATS.

Les chauves-souris vivent longtemps et atteignent tard leur maturité, ce qui les rend particulièrement vulnérables aux menaces causées par l'homme. Par conséquent, de nombreuses espèces continueraient de bénéficier de mesures de conservation ciblées; la fin de l'alerte ne peut pas encore être sonnée. ■



Informations sur les activités de conservation

■ AEWA initie une action visant à traiter la capture illégale d'oiseaux migrateurs protégés en Égypte et en Lybie



© NABU/Holger Schulz

L'Égypte, la Libye, l'Allemagne, la Suisse et d'autres partenaires ont convenu de développer un Plan d'action visant à évaluer et mieux traiter le problème du braconnage et des pratiques de capture illégales des oiseaux le long de la côte méditerranéenne. L'objectif est de s'assurer que les pratiques de capture des oiseaux en Égypte et en Lybie sont à la fois durables et légales et de

s'efforcer de mieux comprendre les tendances actuelles en matière de chasse et de capture.

L'accord a été conclu lors d'une réunion qui s'est tenue le 29 novembre 2013, à Bonn, en Allemagne, et qui était organisée par le Secrétariat d'AEWA. En plus de représentant de gouvernements, dont l'Allemagne qui était marraine de l'évènement, la CMS, des ONG et des experts participaient à la réunion.

Ce sont principalement des oiseaux chanteurs, tels que la pie-grièche, la fauvette, le rossignol, le pouillot véloce et la fauvette à tête noire, et même parfois le faucon, qui sont pris au piège des filets. Malgré l'existence de cadres réglementaires dans la région, le défi repose sur leur bonne exécution.

Le Plan d'action vise à appliquer les règles existantes, ainsi qu'à améliorer les connaissances sur l'ampleur, l'impact et les aspects socio-économiques et juridiques de la capture des oiseaux. Le renforcement des capacités des gouvernements de la région, des ONG et des communautés afin de traiter ce problème constitue un des piliers du Plan, tout comme la sensibilisation renforcée du public et la promotion de la conservation des oiseaux dans les deux pays et à l'échelle mondiale. ■



Filets japonais le long de la côte méditerranéenne, Égypte
© Holger Schulz



Informations sur les activités de conservation

■ Projet du mois de février: système de marquage et de suivi des esturgeons du Danube

De nombreuses espèces d'esturgeons sont menacées et leurs populations subissent un déclin spectaculaire. La surexploitation, la perte et la fragmentation des habitats et la perturbation des voies de migration constituent les menaces les plus graves contre les esturgeons.

En l'espace de cinquante ans, les captures d'esturgeons du Danube ont plus que diminué de moitié en Bulgarie et ont même chuté à moins d'un pour cent de leur dernier quota de captures en Roumanie. Les six



Grand sturgeon (Huso huso) © Phyllis Rachler WWF



Préparation en vue d'une mission de suivi d'esturgeons du Danube
© Stoyan Mihov



Informations sur les activités de conservation



Prélèvement d'échantillons dans le lit du fleuve à la recherche d'œufs éclos d'esturgeons du Danube
© Stoyan Mihov

espèces d'esturgeons du Danube sont inscrites dans l'Annexe II de la CMS.

Le Danube constitue le seul réseau hydrographique d'Europe où les populations décroissantes d'esturgeons peuvent être protégées. Le Programme de micro-financement de la CMS finance un projet visant à restaurer et conserver les plus anciennes familles de poissons téléostéens dans la partie basse du bassin du Danube. Le suivi des esturgeons est essentiel. Toutefois, il n'est pas aisé d'avoir des informations précises sur les

populations d'esturgeons du Danube et leurs zones de fraie et d'hivernage à cause d'un suivi incomplet.

Il est nécessaire d'avoir des systèmes de marquage et de suivi complets des populations restaurées d'esturgeons afin de combler le manque d'informations. Le Danube-Carpathian Program (DCP) du WWF en Bulgarie, en collaboration avec le Ministère de l'environnement et de l'eau et l'Agence exécutive des pêches au sein du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation mettent en place ce projet.

Le projet contribuera à la mise en place du Plan d'action national bulgare sur les esturgeons. Le WWF DCP Bulgarie met déjà en œuvre des recherches sur le terrain sur les habitats des esturgeons et identifie les zones de fraie de ces derniers le long du Danube bulgare. Repeupler les esturgeons du Danube avec des esturgeons originaires du Danube renforcera la population. Par ailleurs, les États de l'aire de répartition du Bas-Danube (Bulgarie, Roumanie et Serbie) mettent en place des plans de gestion trilatéraux.

À l'avenir, 50.000 jeunes esturgeons réintroduits seront marqués et relâchés. Non seulement cela contribuera à renforcer les populations en déclin à l'état sauvage, mais cela garantira également la qualité des futures programmes de repeuplement car cela évitera la consanguinité.

Un marquage correct et coordonné permettra un suivi efficace et l'obtention de connaissances avancées sur les populations, l'utilisation des habitats et les voies de migration. En outre, le système de marquage servira de base à des mesures de conservation efficaces au niveau national, ainsi qu'à des mesures concertées multilatérales de tous les États de l'aire de répartition du Bas-Danube. ■



Informations sur les activités de conservation

■ **Projet du mois de décembre : mettre en relation les défenseurs du faucon concolore**

Le projet « Le sud rencontre le nord, un partenariat associant les défenseurs du faucon concolore » vise à rassembler et échanger des données sur cette espèce dans ses terres d'hivernage à Madagascar et dans ses terres de reproduction dans la région d'Oman. L'objectif de cette proposition, soumise par le Peregrine Fund, est de créer un partenariat entre experts des deux pays et de développer une stratégie de travail coopératif continu.

Le faucon concolore se reproduit au Moyen-Orient et dans le nord-est de l'Afrique et hiverne principalement à Madagascar. Oman, l'Arabie Saoudite, et l'Égypte constituent des zones de reproduction importantes. La saison de reproduction commence fin juillet et la période de migration début en novembre. Selon des estimations omanaises, le pays abrite 15 pour cent de la population reproductrice mondiale. Des analyses préliminaires suggèrent que cette population a diminué d'environ 15 pour cent entre 1978 et 2007.



Oisillons prêts à être munis d'émetteurs satellites
© Lily Arison Rene de Roland



Oiseau muni d'un émetteur © Lily Arison Rene de Roland

L'espèce, dont le statut de conservation a été dégradé par l'UICN à « Quasi menacée » en 2008, est inscrite dans la Catégorie I (espèces Menacées au niveau mondial et Quasi menacées) du Mémoire d'Entente de la CMS sur la Conservation des Oiseaux de Proies Migrateurs d'Afrique et d'Eurasie (MdE Rapaces). Un Plan d'action international par espèce pour le faucon concolore est en cours d'élaboration dans le cadre du MdE Rapaces.

L'Office for Conservation of the Environment (OCE), en Oman, réalise deux études annuelles comprenant un suivi par satellite, des analyses comportementales, ainsi que des analyses des polluants, de l'ADN et du régime alimentaire afin de compléter les données existantes sur cette espèce de faucon. On en sait peu sur le mode de vie de cet oiseau, surtout à Madagascar. Les gens ont tendance à le confondre avec d'autres espèces de faucon crécerelle; alors que beaucoup ignorent que c'est une espèce migratrice, ceux qui le savent ne connaissent pas précisément la période et le but de cette migration.

En rassemblant des informations pendant les périodes de reproduction et celles de non-reproduction, cette étude menée partenariat a pour objectif de mettre en relation les chercheurs des deux régions. Cela contribuera à développer un plan d'action grâce à une image



Informations sur les activités de conservation

précise des besoins écologiques de cet oiseau tout au long de l'année.

Des biologistes malgaches et omanais ont mené des recherches sur le terrain sur l'île de Fahal (Oman), à l'automne 2013. Les roches de calcaires spectaculaires de l'île abritent une forte concentration de faucons concolores en nidification. Les chercheurs ont muni des jeunes faucons concolores élevés sur l'île de Fahal de cinq petits dispositifs mobiles et solaires de repérage par satellite pesant 9,5 grammes.

Au cours des visites des nids, tous les petits ont été pesés, bagués et un échantillon de sang a été prélevé pour analyser les polluants et l'ADN. Près de 100 faucons concolores occupant environ 40 nids ont été dénombrés sur l'île de Fahal.

Cinq jeunes faucons concolores ont été munis d'émetteurs lors du travail sur le terrain en Oman. Au total, 40 espèces d'oiseaux ont été enregistrées au cours des visites dans la zone humide d'Al Ansab et dans la décharge municipale de Mascate, à Al Multaqa, dont quatre rapaces, 14 oiseaux terrestres et 22 espèces d'oiseaux d'eau.

L'équipe de recherche a travaillé avec les oisillons sur les terres de reproduction et a appris la meilleure



Chercheurs en train de prélever des échantillons de sang
© Lily Arison Rene de Roland

manière d'installer un émetteur. Ainsi, le partenariat entre l'OCE d'Oman et le Projet Madagascar du Peregrine Fund a été lancé avec succès.

La seconde phase du projet se déroulera bientôt à Madagascar, pendant la période d'hivernage du faucon concolore, lorsque des biologistes de l'OCE iront sur place pour participer au travail de terrain sur les faucons.



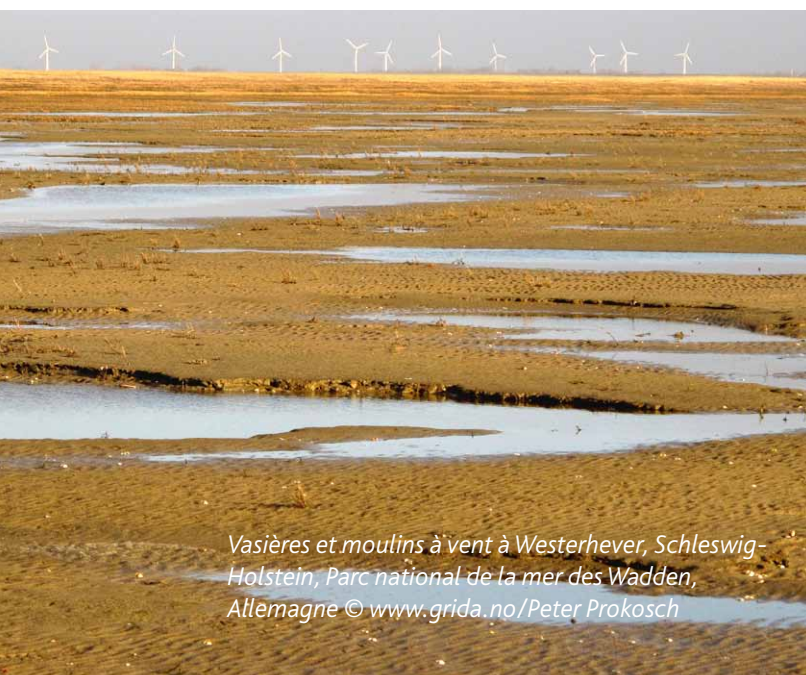
Politique de conservation

■ La famille de la CMS, BirdLife International et l'IRENA unissent leurs forces afin de promouvoir des énergies renouvelables respectueuses des espèces migratrices de la faune sauvage

La production d'énergie à partir de ressources renouvelables peut potentiellement contribuer de manière significative à l'atténuation du changement climatique. Bien que les solutions en matière d'énergies renouvelables puissent soulager la pression sur les ressources naturelles dans une certaine mesure, elles ont également un impact environnemental. De nombreuses données ont été rassemblées, par exemple sur l'impact des parcs éoliens sur certaines espèces d'oiseaux ou de chauves-souris, et diverses solutions ont été élaborées afin d'éviter et d'atténuer les impacts négatifs. Toutefois, certaines de ces informations sont éparpillées et difficiles à obtenir. En outre, nous manquons de connaissances sur le déploiement de la plupart des autres technologies des énergies renouvelables et leurs impacts potentiels sur les animaux migrateurs.



Jeune vautour fauve (Gyps fulvus), Bulgarie
© Sergey Dereliev (UNEP/AEWA),
www.dereliev-photography.com



Vasières et moulins à vent à Westerhever, Schleswig-Holstein, Parc national de la mer des Wadden, Allemagne © www.grida.no/Peter Prokosch

Les Secrétariats de la CMS et d'AEWA, au nom de toute la famille de la CMS, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables et BirdLife International ont uni leurs forces avec le Bureau Waardenburg bv (en collaboration avec Boere Conservation Consultancy, Brett Lane & Associates et ESSGroup) pour mener une étude rigoureuse sur le déploiement des technologies des énergies renouvelables et leurs impacts potentiels, négatifs et positifs, sur les espèces migratrices. L'étude établira un ensemble complet de directives et de mesures d'atténuation, y compris des exemples de meilleures pratiques, concernant le déploiement de ces technologies, de manière à éviter les conflits avec les espèces migratrices.



Politique de conservation



Installation solaire © Fernando Tomás/Flickr

L'étude et les directives seront évaluées à chaque étape par l'IRENA, BirdLife, les Secrétariats et les organes subsidiaires scientifiques et techniques de la famille de la CMS. Les produits finaux seront ensuite soumis aux organes décisionnaires des traités respectifs afin d'être adoptés. Le premier organe décisionnaire majeur qui devrait ratifier l'étude et les directives sera la 11^{ème}

Réunion de la Conférence des Parties de la CMS, qui se tiendra en novembre 2014.

Ce projet devrait avoir un impact sur le terrain. Grâce à un partenaire aussi influent que l'IRENA, il sera peut-être possible de réconcilier le développement durable des énergies renouvelables et les priorités de conservation pour les espèces migratrices. ■



Politique de conservation

■ La CMS participe au Sommet de l'éléphant d'Afrique: des actions urgentes sont adoptées

Alors que l'éléphant d'Afrique (Annexe II de la CMS) fait face à une crise du braconnage aigue, la CMS souhaite s'assurer que des stratégies existent et sont mises en œuvre afin de garantir la survie du plus grand mammifère terrestre vivant de la planète.

Lors du Sommet de l'éléphant d'Afrique, qui s'est tenu du 2 au 4 décembre à Gaborone, au Botswana, la CMS a rencontré des représentants des États de l'aire de répartition et des experts afin de discuter des nécessités de conservation et de la gestion des couloirs transfrontaliers.

Des mesures urgentes ont été adoptées par 30 gouvernements présents au Sommet, qui était organisé par le gouvernement du Botswana et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). En plus des mesures ciblant le trafic des espèces de la faune sauvage, il est important d'améliorer la gestion

des populations dans les États de l'aire de répartition. Cela peut être fait en renforçant l'application des lois à l'intérieur et à l'extérieur des zones protégées et en impliquant les communautés locales. Renforcer leurs capacités à gérer et à bénéficier de la faune sauvage et des espaces naturels constitue une priorité.

Rien qu'en 2012, environ 22.000 éléphants ont été tués de manière illégale en Afrique selon la CITES. Parmi les éléphants d'Afrique de l'Ouest, couverts par un MdE de la CMS, il ne reste plus que quelques populations fragmentées comptant moins de 10.000 animaux. Il y a encore de nombreuses raisons de s'inquiéter. La pauvreté et la piètre gouvernance dans les États de l'aire de répartition des éléphants, combinées à la demande croissante en ivoire illégal de la part de nombreux pays fait des éléphants un trophée plus convoité que jamais. Cela est valable même dans les terres arides d'Afrique de l'Ouest, où l'ivoire des éléphants est plus cassant et de qualité moindre que celui des éléphants des forêts d'Afrique centrale, dont les populations sont celles qui subissent le plus fort déclin. ■



Éléphants des forêts (*Loxodonta cyclotis*) dans la réserve de Dzanga Sangha, République de Centrafrique
© www.grida.no/PeterProkosch



Politique de conservation

■ Le Comité permanent de la CMS cible la structure future, les synergies et la mise en œuvre

La compétition de plus en plus accrue avec les autres AME pour obtenir des financements, l'adhésion à la Convention, la nécessité d'opérer des synergies, la cohérence des politiques et une efficacité renforcée constituaient les principaux sujets/termes de la 41^{ème} Réunion du Comité permanent (CP) de la CMS, qui s'est tenue les 27 et 28 novembre à Bonn.



Alfred Oteng Yeboah, président du Comité permanent et Bradnee Chambers, Secrétaire exécutif de la CMS
© Francisco Rilla / CMS

Un des points à l'ordre du jour était la structure future et les progrès dans la mise en œuvre de la Résolution 10.9, entre autres la réforme du Conseil scientifique, l'étude de la viabilité des MdE et des accords et l'analyse des opportunités de fusion entre zones et services communs de la famille de la CMS. Une analyse soutenue par le PNUE a été réalisée en janvier et donne le feu vert à la simplification des fonctions liées à l'information et à la communication au sein de la CMS et d'AEWA.

Les activités prioritaires concernent l'élaboration d'un Plan d'action international pour la conservation de l'argali, dans le cadre de l'Initiative d'Asie centrale. Une nouvelle phase dans la conservation de l'antilope sahélo-saharienne va débuter, comprenant un Plan de gestion de la réserve naturelle de Termit Tin Toumma.

En plus de rendre compte de son travail de base, la CMS a présenté le « Programme des champions », dont l'objectif est d'obtenir de meilleures opportunités de financement pour les travaux de la CMS. Les nouvelles initiatives en matière de communication, en particulier certaines fonctionnalités du nouveau site web et de la base de données de la famille de la CMS, ont été bien accueillies. Le Manuel destiné aux points focaux de la famille de la CMS a été considéré comme un outil utile pour mettre en œuvre la Convention.

Enfin, le Comité permanent a accepté la proposition de l'Équateur d'accueillir la COP 11. La prochaine Réunion du Comité permanent se tiendra les 2 et 3 novembre 2014, juste avant la COP 11. ■



Campagnes pour la protection des espèces

■ Participez à la Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2014 – Destination les voies de migration: les oiseaux migrateurs et le tourisme



World Migratory Bird Day

Cette année, la campagne de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs a adopté comme thème **« Destination les voies de migration: les oiseaux migrateurs et le tourisme »** afin de mettre en avant les liens entre les oiseaux migrateurs, les communautés locales et le secteur mondial de l'observation de la vie sauvage. Les célébrations internationales se tiendront les 10 et 11 mai 2014.

Plus d'un milliard de personnes traversent les frontières internationales chaque année pour voyager, dont trois millions recherchent particulièrement une forme

de tourisme liée aux oiseaux. L'écotourisme est l'un des secteurs touristiques qui se développent le plus rapidement dans le monde et des activités telles que l'observation ornithologique et les reportages photos sur les oiseaux peuvent être favorables à un tourisme durable et à la conservation des oiseaux.

La campagne 2014 de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs sera menée en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) afin de promouvoir le projet des **« Voies de migration en tant que destination »** (« Destination Flyways »), qui vise à mettre en place un tourisme ornithologique sur des sites importants pour les oiseaux migrateurs le long de leurs voies de migration. Ces divers projets encourageront le tourisme durable afin d'en faire bénéficier les communautés locales et de conserver les sites importants pour la survie des oiseaux migrateurs le long des voies de migration.

La Journée mondiale des oiseaux migrateurs sera célébrée lors d'événements locaux à travers le monde, tels que des observations ornithologiques, des festivals, des expositions, des présentations, des recensements d'oiseaux et autres événements éducatifs et publics.

Un concert de charité se tiendra de nouveau à Bonn, en Allemagne, le 10 mai 2014, afin de marquer la Journée mondiale des oiseaux migrateurs. Suite au succès de l'année dernière, la chorale de Bologne « Corale San Rocco », a généreusement proposé de se produire à nouveau à Bonn afin de soutenir la campagne. Cette année, elle sera également rejointe par la chorale de la Deutsche Welle, le service allemand de radiodiffusion à l'étranger. Les deux chorales se produiront ensemble pour la première fois afin de lever des fonds en faveur de la conservation des oiseaux migrateurs.



Des touristes photographiant des guillemots de Brünnich, Alkefjelet, Svalbard
© www.grida.no/Peter.Prokosch



Campagnes pour la protection des espèces

Les Secrétariats de la Convention sur la conservation des espèces migratrices (CMS) et de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA), sous l'égide du PNUE, organisent conjointement cette campagne et vous invitent à vous joindre aux célébrations internationales de la neuvième Journée mondiale des oiseaux migrateurs.

La Journée mondiale des oiseaux migrateurs est soutenue par de plus en plus de partenaires, dont le Programme des Nations Unis pour l'Environnement, BirdLife International, le Secrétariat du Partenariat sur l'itinéraire aérien Asie orientale – Australasie (EAAFP), Wetlands International et le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC).

Pour de plus amples renseignements sur la Journée mondiale des oiseaux migrateurs et la manière d'y participer cette année, rendez-vous sur :

www.worldmigratorybirdday.org

www.facebook.com/worldmigratorybirdday

[www.twitter.com/wmbd](https://twitter.com/wmbd)

Pour de plus amples renseignements sur le projet « Destination Flyways », rendez-vous sur :

<http://biodiv.unwto.org/content/flyways>

Ou contactez-nous :

contact@worldmigratorybirdday.org



Une touriste observant les manchots Adélie, péninsule Antarctique

© www.grida.no / Peter Prokosch



Renforcement des capacités

■ La CMS et AEWA lancent le Manuel en ligne destiné aux Points focaux nationaux

Les Secrétariats du PNUE/CMS et du PNUE/AEWA ont publié le Manuel destiné aux points focaux nationaux (PFN) de la CMS et de ses instruments. Le Manuel a été élaboré suite à la Résolution 10.6 de la COP de la CMS, portant sur les Activités de renforcement des capacités.

Cet outil de renforcement des capacités a été conçu afin d'aider les PFN de la CMS et de ses instruments à contribuer de manière plus efficace à la mise en œuvre de tous les instruments de la famille de la CMS. Un module ciblé sur la formation prépare les PFN à participer efficacement aux prises de décisions lors des réunions de la CMS. Le Manuel fournit des informations générales, des explications sur les responsabilités des PFN et les procédures lors des négociations, ainsi que lors de la mise en œuvre au niveau nationale et lors des rapports nationaux.

Le Manuel en ligne, disponible en anglais, en français et en espagnol, a été élaboré avec le soutien du Programme thématique pour l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, dont l'énergie (ENRTP), accord de coopération stratégique entre la

Commission européenne et le PNUE, dans le cadre du projet Mise en œuvre effective de la CMS, de l'AEWA et d'autres instruments de la Famille CMS dans différentes régions et langues, à travers le renforcement des capacités au cours de la période 2012-2014. Le Manuel sera également bientôt disponible en version papier pour faciliter l'utilisation hors ligne.

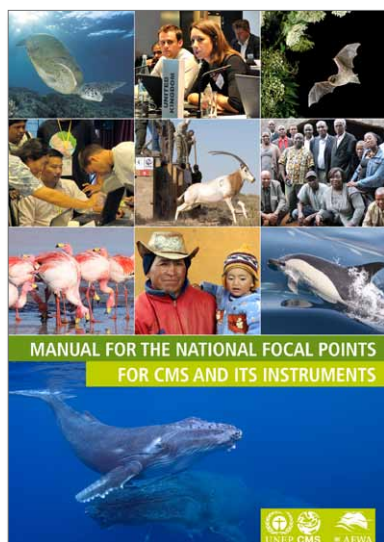
Pour l'instant, une session de formation pour accompagner le Manuel destiné à la région africaine s'est tenue au Cap, en Afrique du Sud, afin de renforcer les capacités des PFN de la CMS et de ses instruments.

En amont de la COP 11, d'autres ateliers de formation complémentaire seront organisés dans d'autres régions, comme en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Veillez contacter Francisco Rilla, responsable du renforcement des capacités, afin d'obtenir des versions papier : frilla@cms.int

Pour de plus amples renseignements sur les activités de renforcement des capacités de la famille de la CMS, rendez-vous sur le lien suivant :

http://www.cms.int/about/capacity_building/index.htm





Nouvelles du Secrétariat

■ Réunions de la famille de la CMS

Date	Évènement	Lieu
1er semestre 2014	Réunion du Comité consultatif du MdE Requin	
11-12 mars	Réunion de la CMS/WHMSI sur les voies de migration des Amériques	Montego Bay, Jamaïque
13-14 mars	2 ^{ème} Réunion du Groupe de travail de la CMS sur les voies de migration	Montego Bay, Jamaïque
1-3 avril	ASCOBANS : 10 ^{ème} Réunion du Groupe Jastarnia	Bonn, Allemagne
7-10 avril	EUROBATS : 9 ^{ème} Réunion conjointe du Comité permanent (CP9) et 19 ^{ème} Réunion du Comité consultatif (CC19)	Héraklion, Crète
9-11 avril	Atelier «Vers un Programme de travail de la CMS sur le changement climatique»	Costa Rica
15-16 avril	Atelier conjoint WDC-CMS sur la complexité sociale et la culture des cétacés	Londres, Royaume-Uni
23-25 avril	Atelier de planification de l'action par espèce de l'AEWA pour l'harelde kakawi	Roosta, Estonie
10 mai	Concert caritatif à l'occasion de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (Chœur d'opéra de Bologne et chœur de la Deutsche Welle)	Bonn, Allemagne
10-11 mai	Journée mondiale des oiseaux migrateurs (JMOM)	
1-3 juillet	18 ^{ème} Réunion du Conseil scientifique de la CMS	Bonn, Allemagne
11-13 août	Atelier de la CMS pré-COP11 et formation au Manuel des PFN en Amérique latine et aux Caraïbes	Santiago du Chili, Chili
sept	Atelier «Obstacles à la migration»	à confirmer
15-17 sept	7 ^{ème} Réunion des Parties (MOP7) d'EUROBATS	Bruxelles, Belgique
29 sept -1 oct	21 ^{ème} Réunion du Comité consultatif d'ASCOBANS	Göteborg, Suède
sept / oct	Atelier de la CMS pré-COP11 et formation au Manuel des PFN dans la région Pacifique	Samoa (à confirmer)
octobre (à confirmer)	Atelier de la CMS pré-COP11 pour les pays africains	Dar es Salaam, Tanzanie
octobre	12 ^{ème} Réunion du Comité technique d'AEWA	Israël
2-3 novembre	42 ^{ème} Réunion du Comité permanent de la CMS	Quito, Équateur
3 novembre	Réunions de coordination régionale de la CMS	Quito, Équateur
4-9 novembre	11 ^{ème} Réunion de la Conférence des Parties de la CMS	Quito, Équateur
9 novembre	43 ^{ème} Réunion du Comité permanent de la CMS	Quito, Équateur



Mentions légales

Secrétariat PNUE/CMS

Platz der Vereinten Nationen 1, 53113 Bonn, Allemagne

T. +49 228 815-2401/2, F. +49 228 815-2449

secretariat@cms.int, www.cms.int

Rédactrice responsable: Veronika Lenarz

Design: Karina Waedt